

**T.A.P**  
**FICHE RENSEIGNEMENT**  
**ET**  
**INSCRIPTION (verso)**



**Année scolaire 2018/2019**  
(1 fiche par enfant)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ classe : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Email: \_\_\_\_\_ Tel domicile : \_\_\_\_\_

Je ne souhaite pas recevoir les informations des T.A.P par e-mail

Père	Mère
Nom : _____	Nom : _____
Prénom : _____	Prénom : _____
Tel prof : _____	Tel prof : _____
Portable : _____	Portable : _____

Personne à contacter en cas d'urgence autre que vous \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Tel : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Assurance : \_\_\_\_\_ N° police assurance : \_\_\_\_\_

**Inscription :**

---

Mon enfant, Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

en classe de \_\_\_\_\_ durant l'année scolaire **2018/2019**

Il participera aux TAP de 15h15 à 16h30 :

- Tous les Lundis
- Tous les Vendredis
- Tous les Lundis ET Vendredis
- Jamais

**Autorisation de quitter l'école (uniquement à partir du CP)**

Les Lundis  J'autorise mon enfant à quitter l'école à 15H15 (pour le récupérer au portail bleu ou le laisser rentrer seul à la maison)  
Nb : tous les enfants d'élémentaire participant aux T.A.P sortiront de l'école à 16h30 (sauf ceux inscrits au centre de loisirs). Les maternels pourront être récupérés dans leur classe à 16h30.

Les Vendredis  J'autorise mon enfant à quitter l'école à 15H15 (pour le récupérer au portail bleu ou le laisser rentrer seul à la maison)  
Nb : tous les enfants d'élémentaire participant aux T.A.P sortiront de l'école à 16h30 (sauf ceux inscrits au centre de loisirs). Les maternels pourront être récupérés dans leur classe à 16h30.

Les Mercredis  J'autorise mon enfant à quitter l'école à 12h15 (pour le récupérer au portail bleu ou le laisser rentrer seul à la maison)  
 Je viendrai chercher mon enfant dans la cour de l'école entre 12h15 et 13h. Les maternels pourront être récupérés dans leur classe à 12h15 puis dans la cour.

***NB :** Les Mercredis la cantine est réservée aux enfants inscrits au centre de loisirs l'après-midi (contactez le centre de loisirs pour les inscriptions) A 13h, les enfants restants seront amenés au centre de loisirs & les familles devront payer le repas et l'après-midi d'accueil à un tarif majoré.*

- Je n'autorise pas que des photos ou des films faisant apparaître mes enfants soient réalisés. Ces documents pourront être utilisés à des fins non commerciales pour présenter les activités des T.A.P.

Fait à Talensac, le \_\_\_\_\_

Signature des parents

*Merci de retourner un dossier dument complété en mairie avant le 05/07/2018. Votre enfant ne pourra participer aux T.A.P sans un dossier complet (fiche sanitaire + fiche de renseignement).*

Mairie de TALENSAC, 9 bis rue de Saint Péran 35160 Talensac

☎ : 02 99 09 06 15 – ✉ [tap.talensac@orange.fr](mailto:tap.talensac@orange.fr) – 🌐 <http://www.talensac.fr/>